

l'essentiel du CE Normandie Centre

Information consultation sur la politique sociale de l'entreprise portant sur l'alternance 2016 et la taxe d'apprentissage versée 2017

Taux d'emploi en 2016, 6,4% (minimum légal 5%). Ce taux est en baisse par rapport à 2015 (fin du plan THD). Taux d'ex alternants dans les recrutés CDI est de 45% en 2016 (64% en 2015). Le Groupe Orange aura versé 840,5 K€ aux établissements présents sur Normandie Centre, au titre de la taxe d'apprentissage 2017.

La CFE-CGC note la grande implication et le professionnalisme de nos collègues de la Direction qui travaillent sur le sujet difficile de la Taxe d'Apprentissage. Surtout au vu des évolutions réglementaires.

Globalement, elle constate un effort certain de l'entreprise sur les alternants et contrats de professionnalisation, et est plutôt d'accord sur les critères retenus par la DRH Groupe dans ses récentes instructions : mieux cibler les écoles où Orange pourra récupérer des alternants plus adaptés aux domaines d'activité de l'entreprise

Bilan Handicap 2016 DO Normandie Centre

Taux national 6,72% (5,5 en 2015). Sur la DONC on compte 283 salariés en situation de handicap (hors IRILES). 1 recrutement travailleur handicapé en CDI (pour un objectif de 4), 10 alternants et 3 CDD.

Un seul recrutement en CDI aura été concrétisé en 2016. Nous sommes bien en deçà du taux de 4% embarqué dans l'accord avec 1%. Cette seule embauche dans le domaine client alors que, comme le précisait le rapport de la commission de l'année dernière, un vivier de 8 fins de contrat d'alternance était disponible, n'est pas acceptable. L'objectif d'embauche de notre DO de 4 personnes en 2016 n'aura donc pas été tenu.

Les catégories C & D toujours 82% (on notera cependant que la catégorie D représente dorénavant 37% du total des effectifs ; la répartition par domaine métier est également relativement stable avec toujours une sur-représentativité du domaine client à pratiquement 60%(58% exactement). Le taux de promotion est inférieur.

La CFE-CGC n'apportera pas plus de commentaires quant à ce Bilan 2016 et plus globalement sur l'accord qui vient de s'achever le 30 juin 2017.

Nous tenons toutefois à souligner le sérieux du rapport de la Commission en nous y associant pleinement. En marge de ce bilan, il nous apparaît que :

- Recruter des salariés en situation de handicap est indispensable si Orange veut se maintenir au moins au seuil légal de 6% dans les années à venir.

Afin d'augmenter le nombre de recrutements, la CFE-CGC Orange retient l'engagement de recruter prioritairement en CDI les personnes en situation de handicap qui poursuivent un cursus de professionnalisation chez Orange.

- Le rôle du correspondant Handicap doit être 'réaffirmé'!

Si l'accord « handicap & discrimination » 2017-2019 a pour but annoncé d'aller au-delà de la loi, il n'en reste pas moins timide dans ses avancées. La CFE-CGC Orange regrette notamment la diminution du temps libéré pour le TPSH. L'engagement en faveur des recrutements de personnes en situation de handicap et la meilleure prise en compte de la notion de compensation sont en revanche des éléments positifs.

Information consultation sur la création d'une plateforme logistique régionale en Normandie Centre

Mise en place d'une plateforme, sous-traitant retenu TCS pour le transport SAMSIC pour les opérateurs logistiques. Objectif baisse du volume en stock avec un seul lieu de stockage. Livraison en magasin local en 1 jour voir à 0,5 en cas de commande avant 16h. Pas de dégradation des observateurs de réussite interventions pour manque de matériel d'après la direction. Le lieu d'implantation n'est pas encore officialisé tant que l'avis du CE n'a pas été rendu (Rouen est pressenti).

L'analyse d'impact sur les deux régions (entretiens collectifs pour les 4 métiers concernés TIC, OL, PLR et manager) a eu lieu. Il a été rappelé que les OL sans projet professionnel pourront rester sur leur poste. Les postes de VQPL seront ouverts en septembre. Des créations de postes PLR sont envisagés selon l'impact sur leur activité de cette nouvelle organisation. La mise en place est attendue pour la fin de l'année 2017.

12 votes contres, la CFE CGC s'est abstenue.

La CFE CGC regrette cette externalisation dictée par Orange France, mais pense que le travail d'analyse d'impact local a permis d'identifier les difficultés sur les métiers touchés par cette transformation.

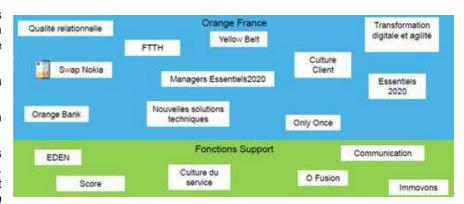
Synthèse des orientations formation et développement des compétences

Orange Learning semble être apprécié par les salariés dixit la direction. Il est admis que l'outil a encore besoin d'être pratiqué pour que l'ensemble des collaborateurs se l'approprient.

3 enjeux clés identifiés Agilité organisationnelle, Relation clients, Transformation Digital.

Les grands sujets de formation conformément plan Essentiel 2020

Concernant Only Once, certain points ont été évoqués concernant des situations difficiles observés sur le terrain. L'objectif : d'ici 2020 20% des heures de formation soient digitales. La CFE CGC regrette le manque de vision locale DONC de la présentation.



Les heures supplémentaires

Une actualité riche sur les UI en 2016 entraînant de nombreux travaux urgents de sécurité. En cas de dépassement du seuil de 1607 heures observé dans l'outil « décompte » un paiement a lieu en avril. Un comparatif sera fait entre 2016 et 2017 l'an prochain avec deux années pleines d'utilisation de l'outil « décompte ». Un rappel sera fait aux entités du domaine clients sur les travaux urgents de sécurité qui ne doivent pas en principe leur être attribués. La DONC a fait une prévision du nombre de dépassements du contingent des 90 heures en 2017 : il s'établirait à 30 vs 22 en 2016. La DONC s'engage, par ailleurs, à veiller à ce qu'il n'y ait pas de dépassement du seuil légal des 220 heures du code du travail.

Vos représentants CFE-CGC Orange au CE

Élus

- Eric Picot / SCO
- Georges Giraud / UIN
- Florence Le Lepvrier / AD
- Martial Lageon / AGPRO

Représentant syndical

Eddy Jégou / AE

Commissions

ASC : Brice Imbert

■ Egalité Pro : Laurent Delavigne

■ HSCT : Pascal Marsais

Formation : Eddy Jégou

Marchés : Eric Picot Président

Réclamations : Florence Le Lepvrier

Un syndicat pour qui je compte et sur lequel je peux compter.



Retrouvez nous sur www.cfecgc-orange.org [mettre l'url de la rubrique de l'établissement] CFE-CGC Orange - 12, rue Saint Amand – 75015 Paris Cedex 15